

MAIRIE DE LAPALUD



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,

Secrétaire de séance : Philippe BOUCK

Etaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis (départ à 18h50 pendant le point 2), DOMERGUE Stéphan (départ à 18h50 pendant le point 2), SBABTI Samira (départ à 18h50 pendant le point 2), CARPENTRAS Henri (départ à 18h50 pendant le point 2).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

PARET Frank ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie

AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis (départ à 18h50 pendant le point 2)

Absents excusés : SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc

Départs :

-18 h 50 : GRAPIN Jean-Louis, DOMERGUE Stéphan, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri ont quitté la séance du Conseil Municipal avant le vote de l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024 (Point n°2).

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence pour Monsieur Max DUMAS, Madame Monique REBUFFAT, Madame Denise LAMBERTIN

ORDRE DU JOUR

	<u>Rapporteur</u>
1. Élection du Secrétaire de Séance.	M. le Maire
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024.	M. le Maire
3. Débat d'orientation budgétaire - Année 2024 – Commune de Lapalud.	M GUARINOS
4. Logement communal sis 1A rue Abbé Rose à Lapalud (1 ^{er} étage) – Location et fixation du loyer.	M MISERERE
5. Logement communal sis 1B rue Abbé Rose à Lapalud (2 ^{ème} étage) – Location et fixation du loyer.	M MISERERE
6. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent communal de la Commune de Lapalud auprès de la Commune de Lamotte-du-Rhône dans le cadre de la collecte des encombrants	M ROBIN
7. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent de la Commune de Lamotte-du-Rhône auprès de la Commune de Lapalud dans le cadre de la collecte des encombrants.	M ROBIN
8. Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 12 février 2024 au 10 mars 2024.	M. le Maire

1. DÉLIBÉRATION n° 015-2024 - Election du Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- **DESIGNE** Monsieur *Philippe BOUCK* secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.
Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 23	Pouvoir : 02	Total : 25	Exprimés : 25
Voix pour : 25	Voix contre : 00	Abstention : 00	

2. DÉLIBÉRATION n° 016-2024 - Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024.

18h50 : départs de GRAPIN Jean-Louis, DOMERGUE Stéphan, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri ont quitté la séance du Conseil Municipal avant le vote de l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- **APPROUVE** le Procès-verbal de la séance du 19 février 2024.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19	Pouvoir : 01	Total : 20	Exprimés : 20
Voix pour : 20	Voix contre : 00	Abstention : 00	

3. DÉLIBÉRATION n° 017-2024 - Débat d'orientation budgétaire - Année 2024 – Commune de LAPALUD.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- **PROCÈDE** au Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2024 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.
- **PREND ACTE** de sa tenue.

Présents : 19	Pouvoir : 01	Total : 20
---------------	--------------	------------

4. DÉLIBÉRATION n° 018-2024 – Logement communal sis 1A rue Abbé Rose à Lapalud (1^{er} étage) – Location et fixation du loyer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
-**APPROUVE** la location du logement communal sis rue 1A rue Abbé Rose (1^{er} étage) d'une surface de 72,23 m² (T3), à compter du 1^{er} avril 2024.
-**DÉCIDE** de fixer le loyer mensuel dudit logement communal à 630 € (six cent trente euros) charges non comprises.
-**DÉCIDE** que le montant du loyer sera révisable annuellement à la date anniversaire de la signature du bail, selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

-PRÉCISE que le ou les locataire(s) devra (ont) rembourser les charges payées directement par la mairie de Lapalud, notamment la taxe sur les ordures ménagères et les autres charges qui viendraient s'imputer au dit logement.

-INDIQUE que notamment les compteurs d'eau et d'électricité seront directement à prendre en charge par le ou les locataire(s).

-DIT que le loyer sera payé tous les mois (par avance entre le 1^{er} et le 5 du mois) directement auprès du centre des finances publiques.

-AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tout acte et/ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment la signature du bail.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 20

Pouvoir : 01
Voix contre : 00

Total : 20
Abstention : 00

Exprimés : 20

5. DÉLIBÉRATION n° 019-2024 – Logement communal sis 1B rue Abbé Rose à Lapalud (2^{ème} étage) – Location et fixation du loyer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-APPROUVE la location du logement communal sis rue 1B rue Abbé Rose (2^{ème} étage) d'une surface de 59,20 m² (T3), applicable dès que la présente délibération sera exécutoire.

-DÉCIDE de fixer le loyer mensuel dudit logement communal à 579 € (cinq cent soixante-dix-neuf euros) charges non comprises.

-DÉCIDE que le montant du loyer sera révisable annuellement à la date anniversaire de la signature du bail, selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

-PRÉCISE que le ou les locataire(s) devra (ont) rembourser les charges payées directement par la mairie de Lapalud, notamment la taxe sur les ordures ménagères et les autres charges qui viendraient s'imputer au dit logement.

-INDIQUE que notamment les compteurs d'eau et d'électricité seront directement à prendre en charge par le ou les locataire(s).

-DIT que le loyer sera payé tous les mois (par avance entre le 1^{er} et le 5 du mois) directement auprès du centre des finances publiques.

-AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tout acte et/ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment la signature du bail.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 20

Pouvoir : 01
Voix contre : 00

Total : 20
Abstention : 00

Exprimés : 20

6. DÉLIBÉRATION n° 020-2024 – Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent communal de la Commune de Lapalud auprès de la Commune de Lamotte-du-Rhône dans le cadre de la collecte des encombrants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-APPROUVE la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Lapalud auprès de la Commune de Lamotte-du-Rhône du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2027 pour assurer la collecte des encombrants, annexée à la présente délibération.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 20

Pouvoir : 01
Voix contre : 00

Total : 20
Abstention : 00

Exprimés : 20

7. DÉLIBÉRATION n° 021-2024 – Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent de la Commune de Lamotte-du-Rhône auprès de la Commune de Lapalud dans le cadre de la collecte des encombrants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-APPROUVE la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Lamotte-du-Rhône auprès de la Commune de Lapalud du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2027 pour assurer la collecte des encombrants, annexée à la présente délibération.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 20

Pouvoir : 01
Voix contre : 00

Total : 20
Abstention : 00

Exprimés : 20

8. DÉLIBÉRATION n° 022-2024 - Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 12 février 2024 au 10 mars 2024.

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par délibération n° 47-020 du 25/09/2020.

Date	Numéro	Désignation
12/02/2024	DEC-2024-009	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain section E - Parcelle 558 - 9 rue Bourgades Hautes - 84840 LAPALUD - appartenant à Mme PETIT Sylviane – Mme ROMAN Agnès et Mme ROMAN Corinne
12/02/2024	DEC-2024-010	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - section E Parcelle 1559 - 50 Lotissement Le Parc des Cigales - 84840 LAPALUD - appartenant à M. GAREL Jean-Luc et Mme LE ROLLAND Marie-Pierre

15/02/2024	DEC-2024-011	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - section B – Parcelles 1890 & 1891 - 7 Lotissement Le Jardin de Manon- 84840 LAPALUD - appartenant à M. COUSTAURY Olivier
16/02/2024	DEC-2024-012	Approbation de la convention d'utilisation temporaire de l'Espace de Loisirs les Girardes entre la Municipalité de LAPALUD et le Club RAID 400 TEAM représenté par M. RAICHON Sébastien
01/03/2024	DEC-2024-013	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - section B - Parcelle 923 - 1 Lotissement Les Cantarelles - 84840 LAPALUD - appartenant à Madame CORSINI Renée
01/03/2024	DEC-2024-014	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section E Parcelle 145 - 35 Avenue de la Gare - 84840 LAPALUD - appartenant à M. SERRES Marc et Mme FRATTI Danièle
01/03/2024	DEC-2024-015	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section E Parcelle 1641 - 18 rue de la Verrière - 84840 LAPALUD - appartenant à M. SELTNER Philippe et Mme PHILLY Christine
01/03/2024	DEC-2024-016	Bail d'habitation – Rue des Ecoles Logement Ecole Louis Pergaud 1er étage 84840 LAPALUD
04/03/2024	DEC-2024-017	Vente de concession terrain dans le cimetière communal de Lapalud - Demandeur : Monsieur SERRES Sébastien - Référence dossier : 24-868 - Identification : SERRES Sébastien - Emplacement N° : C-6-0866-BIS
04/03/2024	DEC-2024-018	Vente de concession terrain dans le cimetière communal de Lapalud - Demandeur : Madame GONGORA Carmen épouse LOPEZ - Référence dossier : 24-869 - Identification : Madame GONGORA Carmen épouse LOPEZ - Emplacement N° : C-6-0877
04/03/2024	DEC-2024-019	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - section E - Parcelles 582 – 583 – 1198 - 9 Avenue de Montélimar - 84840 LAPALUD - appartenant à Mme MERCIER Josiane – Mme JULIARD Fabienne – M. JULIARD Laurent
06/03/2024	DEC-2024-020	Vente de concession terrain dans le cimetière communal de Lapalud - Demandeur : Madame PASCAL Nadine épouse ORTEGA - Référence dossier : 24-870 - Identification : Madame PASCAL Nadine épouse ORTEGA - Emplacement N° : C-6-0876

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
-PREND ACTE des décisions signées par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Présents : 19

Pouvoir : 01

Total : 20

La séance est levée à 19 h 39

Hervé FLAUGERE
Maire de LAPALUD

